

INTERSYNDICALE de L'EDUCATION des Bouches du Rhône - FCPE 13

La rentrée scolaire 2009 - 2010 est marquée dans notre département par les conséquences des suppressions massives de postes.

De nombreuses classes sont surchargées : 35/36 élèves en lycée, 30 en collège voire plus dans les groupes de langue vivante, 30 dans les écoles.

Nombre de familles n'ont pu inscrire leurs enfants dans l'école ou dans l'établissement de leur secteur. C'est particulièrement vrai pour les inscriptions en classes maternelles : plusieurs dizaines de familles à Marseille restent en attente alors que les enfants ont plus de trois ans, où le taux de scolarisation des 2 ans ne fait que diminuer. C'est aussi vrai pour les inscriptions en classes de seconde : au mois de Juin, près de 800 lycéens étaient sur liste d'attente pour le lycée de leur secteur, 133 cas ont été recensés le 3 septembre. Le problème persiste malgré les dires de l'Inspection Académique.

De nombreux lycéens de lycées professionnels terminant un BEP ne peuvent s'inscrire en Première Bac Pro dans l'orientation choisie faute de places disponibles.

Sommes nous devant une nouvelle vague d'inscriptions dans le privé faute de places disponibles dans le public, d'inscriptions dans un établissement éloigné du domicile, dans une série ou une voie non choisie ?

L'Intersyndicale de l'éducation et la FCPE demandent un arrêt immédiat des suppressions de postes, un plan de rattrapage des postes perdus par le vote à la rentrée d'un collectif budgétaire au budget 2009, un plan pluriannuel de recrutement pour rattraper ce qui a été détruit et faire face à la poussée démographique qui s'annonce.

L'Intersyndicale de l'éducation et la FCPE demandent à toutes leurs sections locales d'organiser dans les établissements, les villes du département des réunions communes parents professeurs débouchant sur une interpellation du Recteur, de l'Inspecteur d'Académie, des élus, de la presse, débouchant aussi sur des rassemblements, des actions allant dans ce sens.

Elles dénoncent les tentatives d'intimidation et ou de répression à l'encontre de parents, de professeurs, de lycéens qui remettent en cause la politique scolaire de ce gouvernement, qui se battent pour le respect de la liberté pédagogique.

Elles soutiennent d'ores et déjà le rassemblement organisé le jeudi 10 Septembre à 12 heures devant la Mairie de Marseille pour que la Ville de Marseille construise des locaux et mette en place une politique éducative cohérente, notamment en terme de carte scolaire, afin que tous les enfants de 3 ans et plus trouvent une place dans les écoles de leur secteur.

Premiers signataires :

FCPE 13, SNEP FSU, SNES FSU, SNUIPP FSU, SGEN CFDT, USDEN CGT, SE UNSA, SUD EDUCATION, SNETAA

Par ailleurs, l'intersyndicale de l'éducation soutient aussi les actions en cours contre la privatisation des services publics et notamment appellent les personnels, tous les citoyens à participer à la votation du 28 septembre au 3 octobre pour la défense du service public de La Poste.

CTPA du 20 Octobre 2009

Déclaration intersyndicale FSU, SE-UNSA, CGT, FO, SGEN CFDT, SUD EDUCATION présentée par les représentants du personnel au CTPA FSU, CGT, FO, SE-UNSA

Monsieur le Recteur

Le CTPA se réunit aujourd'hui quelques semaines avant le débat et le vote du budget au Parlement.

Le système éducatif souffre d'un manque d'ambition chronique de la part de ce gouvernement qui refuse d'augmenter l'accès aux qualifications et de remettre en cause le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. En conséquence, la précarité repart à la hausse, le potentiel de remplacement baisse de 20% et l'offre de formation est insuffisante.

Alors que l'enseignement privé est préservé, les milliers de suppressions d'emplois au niveau national, les centaines dans notre académie mettent à mal notre service public que ce soit chez les personnels enseignants ou non enseignants. Notre académie, chroniquement sous dotée et en butte aux difficultés sociales des populations, ne parvient pas dans ce contexte à rattraper les retards en termes de réussite scolaire et de taux de scolarisation des plus jeunes.

L'intersyndicale refuse la mise en place de stages en responsabilité destinés aux étudiants dans l'académie (circulaire du 20 Août dont elle demande le retrait).

Pour faire reculer durablement l'échec scolaire il faut investir considérablement en matière de postes et faire baisser les effectifs dans les classes. Le Président annonce par exemple son intention de réformer le lycée à taux d'encadrement constant, ce qui signifie supprimer des postes au prétexte d'une baisse démographique temporaire. Il convient de maintenir tous les postes et ainsi de dégager des moyens nouveaux pour les travaux en petits groupes, pour l'individualisation des situations d'enseignement et de suivi ?

Ces suppressions de postes sont aussi mesurables chez les personnels administratifs et les personnels de santé.

Les organisations syndicales appellent les personnels à l'action et interpellent l'opinion sur la défense de l'Ecole Publique.



Joël Galaty

Non titulaires

114 CDI à la date d'observation du 30/06/08, de la formation initiale
 ou recrutés par le rectorat sur le dispositif particulier : MGI, coordonnateurs de CFA
 Date d'entrée en vigueur : le 01 septembre 2009,
 Prise en compte de l'ancienneté acquise au titre du CDI,
 à l'exception des personnels rémunérés à un indice > au 2^e échelon (18 personnes) - fonction FIJ
 Avancement dès novembre pour l'ensemble des C.D.I., consultation de la C.C.P.A. (dont nous ne faisons pas partie !)
 Ne sont pas concernés :

Joël Galay

- Les : M.A. (MAGE)
- Les C.F.C.
- Les Personnels recrutés par les GRETA et C.F.A.

Quelques commentaires...

Déroulement de carrière sur 33 ans

les néo-recrutés devront attendre "8 ans", pour être au 2^eme échelon !

Certes la base de rémunération devient meilleure qu'auparavant !

Enfin "de disposition purement conjoncturelle" 9 des 114 bénéficieront, "d'une reconstitution" de par leur forte ancienneté de recrutement...

Seront pris en compte pour ces "9", les années temps plein, d'avant CDI...

les dates de Références d'entre autre : loi de juillet 2005, les décrets CDI 12 MARS 2007

La reconstitution d'ancienneté acquise pour ces 9 c'est d'avant le 12 mars 2007...



Ministère de l'Éducation Nationale
 DPE
 Actes collectifs

Cadre des personnels non titulaires

07/10/2009

REVALORISATION DE CARRIERES DES PERSONNELS NON TITULAIRES

PROPOSITION GRILLE INDICIAIRE

Niveau	SÉRIE				SÉRIE	SÉRIE	SÉRIE	SÉRIE	SÉRIE	SÉRIE	ÉCHELON							
	1	2	3	4							1	2	3	4				
17-200	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178
22	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188
33	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198
44	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208
55	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218
66	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228
77	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238
88	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248
99	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258
110	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268
121	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278
132	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288
143	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298
154	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308
165	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318
176	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328

Légende : IS : Indice Brut Valeur Point Indice : 4,500450 (niveau du 45.1212Clat)
 SM : Indice Nouveau Mayeé
 (Augmentation point indice : 0,050045 (0%))

Hautes Alpes

Calculette quand tu les tiens !

20 suppressions d'emplois d'enseignants du premier degré en septembre 2009 (8 dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire, 10 dans l'enseignement spécialisé, 2 remplaçants ZIL) pour 12 implantations. Ces mesures ont bien évidemment conduit à une augmentation du nombre d'élève dans de nombreuses classes avec des pics à +7.

Dans le second degré deux nouveaux collèges ont vu le jour à cette rentrée : en sureffectifs dès leur ouverture avec des 5èmes et des 4èmes à 31. Plus de la moitié des classes de 6ème entre 27 et 30 ! Sans oublier au lycée le maintien de classe à plus de 35 élèves.

Dans l'enseignement professionnel la réforme porte ses fruits : dans nos salles des profs, des ombres passent, tiens ma collègue contractuelle qui cette année n'a pas retrouvé son emploi. Au terme de cette réforme en 2012 les capacités d'accueil de nos LP auront reculé de 63 places avec l'impact que l'on peut imaginer sur l'emploi.

Il s'agit d'adapter l'offre à la demande déclare l'inspecteur d'académie des Hautes Alpes. Sauf que l'école n'est pas une marchandise, pas plus que tout autre service public, répond la CGT Educ'action 05. Le combat continue !



Mathieu Do Duc



École

Parce que ...

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où les enfants sont évalués sans cesse

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où l'on est fiché systématiquement

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où les maîtres absents ne sont plus remplacés

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où la possibilité d'être aidé est reportée après la classe à des heures ineptes

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où le nombre des classes est une variable d'ajustement au besoin d'économies

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où des personnels ont un poste précaire et ne touchent qu'un salaire minimum

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où les réformes inutiles se succèdent à vitesse accélérée

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où les enseignants n'ont plus le droit d'être formés mais d'être formatés

Parce que l'école devient petit à petit un lieu où les maîtres n'ont plus la liberté du choix de leur pédagogie

Parce que ...

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où il fait bon apprendre et se cultiver sans être évalué sans cesse

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où l'on est autre chose qu'une ligne avec des croix en face de « compétences »

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où les maîtres absents sont remplacés quand ils sont absents

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où on est aidé quand on a des difficultés et non stigmatisé

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où le nombre des classes n'est pas une variable d'ajustement au besoin d'économies

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où les maîtres ont le droit à la médecine professionnelle

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où tout le monde a un salaire décent et une perspective de carrière

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où les vraies réformes utiles à ceux qui y vivent commencent enfin

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où les enseignants sont formés correctement à leur métier

Parce qu'il va bien falloir que l'école redevienne un lieu où les maîtres ont la liberté de leurs choix pédagogiques

Réagissons dès cette rentrée ... avant qu'il ne soit trop tard

Jacques Candas
(septembre 2009)

Mathieu Do Duc,



Journée "Troubles dys" du 29 mai 2005

Lycée Gustave Eiffel, Aubagne

6 Intervenants:

Matin:

Pierre François Pelliccia: Coridys

Annie Jullien: HyperSupers, TDAH ou Trouble Déficit de l'Attention/hyperactivité

Après midi:

Luce Nocera: Dyspraxique mais fantastique

Cathy Piasco: Avenir dysphasie

Matériel fourni par le Lycée Gustave Eiffel (grand merci pour l'aide apportée): ordinateur, micro, écran, vidéo projecteur

Les différents intervenants ont pu se succéder et présenter à l'aide de diaporamas des exemples de difficultés rencontrées par les enfants à l'aide de travaux et de dessins effectués par des enfants et les diagnostics effectués ainsi que les aménagements du travail: temps, matériel, et technique d'aide à ces enfants.

Les échanges avec les participants à la journée de formation se sont succédés et ont été très productifs.

photos: Jacques Candas, Dominique Rieffel



* NDLR:
AAD: Avenir dysphasie et non ADP
Luce Nocera



Contacts

- Elus CAPA PLP**
Coordonnées:
- Martine Le Fur: malefur@orange.fr
 - Daniel Charpin: damien.charpin@numericable.fr
 - Dominique Rieffel: bertora@aol.com
 - Christian Cerboni: christian.cerboni@wanadoo.fr
 - Cyril Faillat: cyril.faillat@hotmail.fr
 - Emmanuel Wietzel: manu.wietzel@wanadoo.fr

Joël Galiay



Jacques Candas

Ce journal appartient à tous les adhérents

Envoyez des articles et des échos de votre établissement !
ursden.aimlle@wanadoo.fr

Pour plus d'information:
 Site Ursden-CGT13:
<http://cgteducaix.ouvaton.org/>
ursden.aixmille@wanadoo.fr
 tél : 04 91 62 74 30

Sommaire du journal N° 147

- Page 1 : Édito
- Page 2 à 4 : Elections professionnelles 2008
- Page 5 & 6 : Que font les élus CAPA PLP ?
- Page 7 : Intersyndicalisme
- Page 8 : Non titulaires Contractuels (d'enseignement) CDI
- Page 9 : Hautes Alpes
- Page 10 : École
- Page 11 : Journée "Troubles dys"
- Page 12 : Contacts

Photos : Jacques Candas, Mathieu Do Duc, Joël Galiay, Dominique Rieffel



Mathieu Do Duc,